

Parc national de la Vanoise

Objectif 2.3.1 Connaître et suivre les évolutions des patrimoines et des activités humaines au regard des objectifs de la charte

Contexte

[...]

Enjeux

Cet objectif répond directement à l'enjeu Préserver, conforter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels et leur intégration aux activités humaines. Il recoupe d'autres enjeux, comme celui de Pérenniser la complémentarité entre une naturalité préservée et une économie agropastorale dynamique et ainsi que le nouvel enjeu de la charte de Mieux intégrer le parc national et son établissement dans le territoire à travers les porter à connaissance et la diffusion des connaissances.

Objectifs poursuivis

- La stratégie scientifique, de connaissance et de suivi définie avec le conseil scientifique constitue le socle des priorités d'interventions du parc national en matière de recherche. Sa finalisation pourra conduire à ajuster ou compléter les mesures des objectifs 2.3.1 et 2.3.2, ainsi que les mesures relatives au suivi des connaissances dans les orientations pour l'aire d'adhésion.
- Afin de mieux connaître les processus de conservation des écosystèmes et des espèces, le parc national de la Vanoise expérimentera des démarches de gestion adaptative* en lien étroit avec les communautés scientifiques.

[...]

Mesures contribuant à l'atteinte de l'objectif

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
2.3.1.i - Évaluer l'état de conservation des cours d'eau et plans d'eau (notamment par la qualité hydrobiologique)	Évaluer et porter à connaissance les résultats		ONEMA, Fédération de pêche de la Savoie

Parc national de la Vanoise

[...]

[...]

[...]

[...]

Référence ID de l'article : #4429

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-07-29 09:54